

La rentrée des classes [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE. — *La rentrée des classes.* — *Revue scientifique* (suite). — *Echos des revues espagnoles.* — *Partie pratique.* I. Mathématiques. II. Sujets de composition et de calcul. III. Examens des recrues. — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Musée pédagogique à Fribourg.*

LA RENTRÉE DES CLASSES

II

Nous arrivons aujourd'hui à la branche la plus difficile, mais aussi la plus importante du programme primaire, à savoir :

6^o LA COMPOSITION. — Et d'abord, relisons et surtout mettons en pratique les directions contenues sur ce point dans les pages 9, 10, 19 et 20 du *Programme* pour les écoles primaires. Il y a là tout un canevas de bonnes matières à étudier. Voici, en outre, quelques réflexions sur le sujet qui nous occupe.

Avant tout, remarquons que l'enseignement de la composition doit être donné aux trois cours de l'école primaire. Le *Livre de lecture* de chaque degré constituera la base et fournira tout naturellement les matières ordinaires de nos leçons de rédaction.

Le maître prépare en classe, et au moyen du tableau noir le sujet à développer. Une conversation s'établit ainsi entre maître et élèves, et les idées principales sont écrites au tableau, au fur et à mesure qu'elles se présentent. Les idées à développer sont ensuite classées d'après leur ordre naturel, et ainsi le canevas est dressé. Donc, en résumé, l'instituteur suit cette marche générale ci : 1^o Appel des idées transcrites au tableau; 2^o Ordre des idées à développer ou canevas; 3^o Développement; 4^o Correction — le plus souvent en classe et au tableau noir,

puis au domicile ; 5° Dictée du corrigé ou copie des compositions corrigées ; 6° Etude et récitation par cœur de quelques modèles de rédaction ; 7° Composition sur un sujet analogue ou imitation.

Par-ci par-là — surtout à la fin du mois ou à l'approche des examens — les élèves du cours supérieur auront des sujets à traiter seuls, sans préparation de la part du maître. Mais avant cela, il importe que celui-ci dicte ou donne aux élèves quelques compositions-types. Surtout, il attirera l'attention de ses élèves sur la forme que l'on doit donner aux lettres, et les soins importants que réclame ce genre d'exercices épistolaires. Au surplus, il habituera les élèves à traiter, sous forme de lettre, des sujets de narration ou de description. A consulter aussi les lettres renfermées dans la dernière partie du Degré moyen du *Livre de lecture*.

7° CALCUL MENTAL. — Le calcul mental précèdera ou accompagnera le calcul écrit. Il doit servir de préparation à ce dernier. Servons-nous des procédés intuitifs, chaque fois que ces moyens trouvent leur application. Les opérations seront raisonnées et formulées, car il ne suffit pas, dans le premier âge surtout — de trouver une réponse ; il faut nécessairement amener les élèves à comprendre le *pourquoi* d'un raisonnement, c'est-à-dire la marche à suivre et la règle à connaître.

Oralement, les procédés à employer pour la résolution de certains problèmes diffèrent parfois de ceux dont on se sert dans le calcul écrit. Au reste, ces procédés peuvent aussi varier entre eux et n'ont rien d'absolu. La marche la plus simple et la plus courte est souvent la meilleure. Afin de procéder méthodiquement, exigeons que l'enfant répète chaque fois la question qui lui est posée et qu'il opère ensuite, à haute voix, surtout dans les commencements.

Comme stimulant, donnons des problèmes à résoudre simultanément par tous les élèves, qui écrivent — chacun pour soi — leur réponse. Un excellent exercice aussi est celui qui consiste à faire composer par l'élève de petits problèmes analogues à la règle que l'on étudie.

Enfin, n'oublions pas les procédés analogiques au moyen desquels on résout, par de petits nombres, des questions identiques, mais plus difficiles et souvent plus étendues.

Le calcul mental, exigeant une attention soutenue, la fatigue s'empare facilement des élèves. Aussi bien, le temps consacré à cet enseignement sera-t-il fort restreint.

8° CALCUL ÉCRIT. — Ici, la marche à suivre sera à peu près semblable à celle que nous venons de tracer pour le calcul mental. Préparons au tableau noir, au moyen d'un exemple, les calculs d'une règle d'arithmétique. Car il importe que les élèves aient des exemples, des solutions — types pour chaque genre d'opération. Disposons bien les données dans la solution des problèmes, habituons de bonne heure les élèves à bien

former les chiffres et à formuler d'une manière nette, claire et précise les opérations raisonnées d'un calcul. La preuve d'une réponse est de rigueur, tout comme dans la vie pratique, nous tenons à nous assurer de la justesse et de l'exactitude de nos opérations. Comme récapitulation, les élèves seront souvent appelés à résoudre les problèmes donnés dans les examens des recrues.

Au fur et à mesure que l'élève se rapprochera du terme de ses études, le côté pratique et utilitaire du calcul devra avant tout prédominer. A la ville, on donnera de préférence des questions se rapportant au commerce et à l'industrie, tandis qu'à la campagne, on choisira plus spécialement des problèmes ayant trait à l'agriculture et à l'industrie laitière, sans oublier les principales industries de l'économie rurale, comme aussi le mesurage des surfaces et des volumes les plus connus et les plus usuels. En un mot, l'instituteur doit avant tout tenir compte des conditions spéciales et des besoins propres à la localité qu'il habite.

9° COMPTABILITÉ. — Bien que la comptabilité ne figure qu'au rang des branches accessoires, nous rattacherons cet enseignement important à celui du calcul et de l'écriture. Les notes, les factures, le carnet du ménage, le compte des domestiques ou des ouvriers ou celui d'un artisan, etc., constitueront les éléments de cette branche scolaire. Viendront ensuite, pour la ville, la comptabilité industrielle et commerciale, et, pour la campagne, la comptabilité agricole, tels que comptes de fermage, de laiterie, etc. ; inventaire et bilan d'un agriculteur, etc.

10° HISTOIRE. — Préparons en classe la leçon à étudier, et, pour cela, le maître raconte ou plutôt expose la matière qui fera le sujet de la leçon. Montrons les personnages célèbres sur les tableaux d'histoire suisse, et les lieux historiques sur les cartes. Au cours supérieur, insistons sur l'enchaînement des faits, des causes et des conséquences. Surtout tirons les conséquences morales qui découlent d'un événement historique. Employons le tableau noir, et résumons les faits qui caractérisent chaque époque. Faisons surtout raconter par écrit, sous forme de composition, une leçon d'histoire. Rattachons, chaque fois que nous le pouvons, l'histoire à la géographie et faisons ainsi une leçon commune avec les deux branches. Le *Livre de lecture* avec les gravures qu'il renferme rendra ici de précieux services.

11° GÉOGRAPHIE. — Dans les premières leçons surtout, l'enseignement sera intuitif. C'est ici, ou jamais, le cas de dire qu'il faut aller du connu à l'inconnu, c'est-à-dire de la localité que l'on habite pour passer ensuite au district, puis au canton, puis aux cantons voisins, et, enfin, à la Suisse entière. On suivra la même marche si l'on peut étudier l'Europe : d'abord, la connaissance des pays avoisinant le nôtre et avec lesquels nous

avons le plus de relations. Puis, nous irons graduellement plus loin.

Il faut que l'enfant s'habitue de bonne heure à la lecture des cartes géographiques, afin de ne pas étudier dans les livres ce qui peut être si facilement appris sur la carte. Il en sera de même pour les termes géographiques, tels que nord, sud, vallée, montagne, île, détroit, etc., toutes ces expressions-là s'apprennent par des comparaisons à la portée de l'enfant, et au fur et à mesure que l'on avance, et non pas telles qu'elles sont classées dans nos *manuels* de géographie.

Nos récapitulations se feront souvent par des voyages simulés sur la carte. Avec les garçons, et en vue des examens de recrues, nous emploierons, à la fin de l'année scolaire, la carte muette, concurremment avec la carte écrite.

12^o INSTRUCTION CIVIQUE. — Ici encore nous partirons de l'école pour arriver à la commune et à la paroisse. Les premières leçons seront naturellement orales et partant intuitives. Au cours moyen, on continuera cette étude d'après le *Livre de lecture*. Au cours supérieur, on approfondira davantage l'organisation de nos autorités communales, cantonales et fédérales. On tracera au tableau noir ces différentes autorités, avec les trois principaux pouvoirs qu'elles exercent, c'est-à-dire des autorités législatives, exécutives et judiciaires. Plus tard, comme complément à l'histoire nationale, nous donnerons à nos élèves du cours supérieur des notions générales sur les constitutions cantonale et fédérale qui nous régissent, ainsi que sur les droits et les devoirs du citoyen.

Nous procéderons par analyse et nous nous servirons d'exemples que l'enfant connaît, pour faire bien saisir les différents rouages de nos institutions civiques. A l'occasion d'une votation ou d'une élection, il nous sera facile d'être d'actualité et de donner la signification des principaux termes employés dans notre organisation politique, ainsi que dans la vie civile. Essayons ces procédés, et nous nous en trouverons bien.

A. P.

REVUE SCIENTIFIQUE

(Suite.)

Chaînes. — Une chaîne étant un *pli*, c'est-à-dire une *anticlinale*, nous aurons autant de chaînes que d'anticlinales. Une *monoclinale* caractérisée sera aussi une chaîne, à condition que ce ne soit pas simplement, comme le Moléson ou la Dent-de-Lys, un flanc d'une anticlinale ouverte.

Cela posé, on pourrait admettre dans notre canton :

1^o La chaîne de la Berra ;